

Incendie : les bases (Industrie)

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse au personnel des établissements industriels (salariés, intérimaires, stagiaires...).

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash (Technologie non maintenue par les navigateurs récents)

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- Identifier et corriger les comportements liés aux causes d'un départ d'incendie;
- Prendre en compte le développement et la propagation d'un incendie;
- Reconnaître et mettre en œuvre les moyens de secours adaptés à la nature du risque.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 30 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Chaque travailleur doit recevoir une formation à la sécurité, permettant notamment de comprendre ce qu'il doit faire en cas d'incendie.

L'objectif de ce parcours e-learning est de présenter les éléments de base nécessaires à la prévention des incendies en milieu industriel (maintenance et vérifications périodiques, respect des consignes, gestion des travaux avec le permis de feu, plan de prévention...). Le parcours e-learning présente en outre les éléments essentiels à connaître pour lutter contre l'incendie (organisation des équipes d'intervention, actions à mettre en œuvre...).

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Théorie sur le feu

Chapitre 2 : Les moyens d'extinction

Chapitre 3 : Organisation de la sécurité incendie

Chapitre 4 : L'intervention

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées